

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

*Université de Silésie
Katowice*

Les temps passés en français dans une perspective cognitive

Abstract

Making use of the notions of prototype and semantic invariants, the author of the article proposes an analysis of French past tenses and their description in the shape of semanto-cognitive schemes. An attempt to explain linguistic phenomena, especially the grammatical ones, on the basis of human cognitive abilities, that is taking into account the way he/she conceptualises reality, which is the basis for constructing an utterance, as well as their whole presentation, that is including all values, uses and functions of the categories examined, seems to be more exhaustive and more convincing in consequence.

Keywords

Semanto-cognitive scheme, prototype, semantic invariant.

Les présentes réflexions seront consacrées à l'analyse des temps passés qui fonctionnent dans la langue française avec un appareil de recherches élaboré et proposé dans le cadre de la linguistique cognitive. Nous avons choisi d'étudier les temps passés vu leur nombre et les différences d'emploi subtiles et souvent difficiles à saisir, ce qui est l'une des sources principales des difficultés que les enseignants et les étudiants rencontrent pendant l'enseignement et l'apprentissage du système temporel du français.

Dans un premier temps, nous présenterons les idées et les notions cognitives qui servent de base pour l'examen des catégories en question. Dans la partie finale, nous essaierons de montrer l'importance et l'utilité de ce genre d'étude en linguistique.

1. Il n'y aurait pas de linguistique cognitive sans recherches dans le domaine de la psychologie. Les notions qui ont révolutionné la linguistique mo-

derne, telles que par exemple la catégorie, le prototype, l'invariant sémantique ou l'imagerie, ne seraient jamais présentes dans des travaux linguistiques, si beaucoup de psychologues ne s'étaient pas intéressés au fonctionnement du cerveau, à la faculté de percevoir, de traiter les informations et de les memoriser. Inspirés par les découvertes effectuées dans ce champ d'études psychologiques, certains linguistes ont très vite remarqué le rapport incontestable entre perception, cognition et langage. Les questions qu'ils se sont posées étaient les suivantes :

1. Quelle est la relation entre ce que l'homme perçoit et ce qu'il dit à ce propos ?
2. Qu'est-ce qui se passe dans le cerveau de l'homme avant qu'il ne dise quelque chose ?
3. Sous quelle forme sont stockées les connaissances sur le monde ?
4. Quelle est la structure de la langue, car c'est le moyen le plus souvent utilisé par l'homme pour exprimer ses expériences, ses sentiments et son savoir ?

Deux postulats de la psychologie à cet égard semblent majeurs et constituent en même temps un point de départ pour la linguistique cognitive. Le premier concerne les structures cognitives stockées dans la mémoire à long terme qui s'inscrivent dans les unités et les relations linguistiques.

Lorsque l'homme utilise la langue dans une situation de communication, il décode un énoncé ou il encode ce qu'il veut dire en activant les structures sémantico-syntaxiques convenables. Et c'est le deuxième postulat.

Le problème crucial qui se manifeste devant un linguiste serait alors lié au mode de représentation de ces structures linguistiques.

Avant de nous livrer à la présentation des idées se rapportant aux possibilités de représenter les structures linguistiques, il faut quand même, mais sans entrer dans les détails, mentionner les noms de R. Shepard (1981), S. Kosslyn (1978, 1980), P. Johnson-Laird (1983), M. Denis (1998), B. Darras (1998) ou T. Buzan (1993). Ils ont introduit et propagé les notions d'image mentale, de modèle mental, de similis et de schéma ou encore de carte mentale, correspondant toutes à la forme de codage de l'organisation des connaissances dans la mémoire. En général, nous les définirions comme une structure figurative qui représente une connaissance obtenue grâce à une opération mentale appelée imagerie mentale. Ce mécanisme permet de construire les objets mentaux ayant un aspect figuratif et de les inscrire dans la mémoire (cf. M. Denis, 1998).

Puisque nos connaissances sont organisées en systèmes et sous-systèmes et se font activer et traiter dans le cerveau, certains chercheurs ont constaté qu'il existe une correspondance entre le fonctionnement du cerveau et de l'ordinateur. Cette vision du cerveau qui élabore des données sous forme de fichiers avec un ensemble d'instructions a donné naissance à l'Intelligence Artificiel-

le. Les études dans ce domaine ont remarquablement contribué à l'élaboration de nouvelles conceptions linguistiques. Il suffit d'évoquer les travaux de M.R. Quilligan (1968), de M. Minsky (1975), de J. Sowa (1992) ou de R. Schank et R. Abelson (1977) et les concepts de réseau sémantique, de frame, de graphe conceptuel et de script ou scénario.

Dans la linguistique cognitive on observe deux approches principales quant à la façon de présenter les catégories de la langue. D'une part, on peut parler d'une linguistique formelle, appelée aussi computationnelle, automatique ou informatique, d'autre part il y a une linguistique représentative. Le premier courant s'intéresse à l'élaboration de formalismes grâce auxquels la description objective et précise de la langue serait possible. Il s'agirait donc de formuler des théories fondées sur les notions de frame (cf. C. Fillmore, 1977) ou de schème (cf. J.-P. Descles, 1990, 1999). Le deuxième étudie la langue qui émerge du traitement de l'information se produisant dans un contexte particulier et sous l'influence du milieu culturel et du vécu. On la décrit à l'aide de notions comme par exemple l'image, le profil, le schéma (cf. R. Langacker, 1987, 1995), le prototype, le modèle radial (cf. G. Lakoff, 1987 ; G. Kleiber, 1990) ou l'espace mental (cf. G. Faconnier, 1984, 1991).

De tout cela découle une difficulté capitale, celle de remettre de l'ordre dans cet ensemble des concepts, de les préciser parce qu'en réalité ils peuvent être tous remplacés par les notions de modèle ou de schéma, et en conséquence, de créer une seule théorie complète et satisfaisante.

Avant de passer à l'analyse cognitive des temps passés, complétons nos observations par les définitions des notions qui seront les instruments d'analyse. Ce sont la notion même de schéma sémantico-cognitif et les notions de prototype et d'invariant sémantique.

Le *schéma sémantico-cognitif* est une structure cognitive interprétée et encodée dans une langue particulière. Il représente une connaissance.

Le *prototype* est un « phénomène de surface ou d'usage », selon G. Kleiber (1990 : 87). Cela veut dire qu'il se manifeste sous différents formes ou emplois, appelés effets prototypiques et intuitivement le plus souvent utilisés par les usagers d'une langue (cf. W. Banyś et J.-P. Descles, 1999).

Enfin *l'invariant sémantique* est une valeur ou une formule qui transcendent toutes les formes et tous les emplois constituant une même catégorie. Il permet d'expliquer l'opposition entre les catégories linguistiques et par conséquent de comprendre leur nature et fonctionnement.

2. À présent, nous proposons la description des temps passés fondée sur les idées et la terminologie présentées ci-dessus. Le but principal est d'expliquer l'emploi de ces temps et surtout les différences qui apparaissent, lorsqu'on les choisit pour construire un énoncé.

Imparfait

À côté du passé composé et du passé simple, l'imparfait est le temps grammatical le plus étudié par les linguistes représentant différentes approches. Souvent, le fonctionnement des temps a la forme d'une liste de leurs divers emplois. À titre d'exemple prenons *Le Bon Usage* (ce manuel constitue toujours le point de repère infaillible pour les professeurs de français ainsi que pour les étudiants en français) où l'imparfait est identifié à six valeurs qui sont les suivantes (1980) :

1. Imparfait narratif (appelé aussi historique ou pittoresque ou de rupture ou encore de clôture) sert à décrire un fait passé accompli, mais présenté comme se déroulant dans le temps et sous les yeux du locuteur et de son interlocuteur ; p.ex. : *À vingt-cinq ans, Racine entrait dans la renommée* (M. Grevissé, 1980 : 834).
2. Imparfait d'atténuation est utilisé, lorsque le locuteur parle d'un fait présent, mais en voulant atténuer son actualité ; p.ex. : *Je voulais vous demander un service.*
3. Imparfait de conséquence infaillible, p.ex. : *Elle mit la main sur le loquet. Un pas de plus, elle était dans la rue* (M. Grevissé, 1980 : 836).
4. Imparfait hypocoristique (ou mignard) exprime un fait présent « comme si on donnait à ce fait plus d'étendue en l'étirant dans le passé ou comme si on le situait dans le passé en l'étendant jusqu'au moment présent » (1980 : 837) ; p.ex. : *Comme il était sage !*
5. Imparfait pré ludique sert aux enfants pour parler des faits futurs qui sont les thèmes de leurs jeux dans le présent ; p.ex. : *Moi j'étais le gendarme, et toi, tu volais une voiture.*
6. Imparfait hypothétique exprime un fait possible, éventuel ; p.ex. : *Si j'avais beaucoup d'argent, je ne travaillerais pas.*

L'analyse de plusieurs travaux consacrés au fonctionnement de l'imparfait (cf. p.ex. M. Grevissé, 1980 ; J. Montredon, 1987 ; U. Damborská-Prokopp, 1994 ; I. Chollet et J.-M. Robert, 2000 ; M. Riegel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul, 2001 ; E. Labéau, 2002 ; D. Leeman-Bouix, 2003 ; F. de Saussure, 2003 ; L. Gosselin, 2005 ; M. Barbazan, 2006) nous a permis d'élaborer le schéma sémantico-cognitif de cette catégorie (schéma 1, cf. K. Kwapisz-Osadnik, 2003).

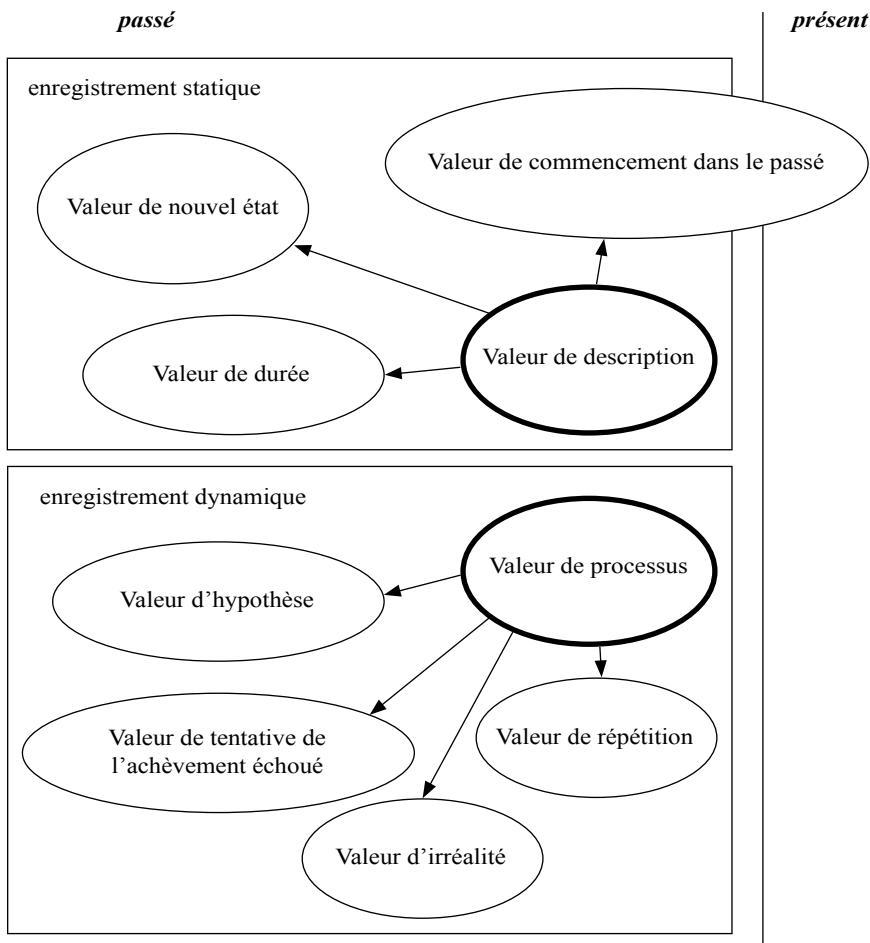
Comment interpréter le schéma ? Tout d'abord, on observe qu'il y a plusieurs valeurs sémantiques divisées en deux groupes, selon le type d'enregistrement d'un fragment de réalité perçu et conceptualisé auquel on donne un relief temporel passé. L'enregistrement global se traduirait en valeurs suivantes :

1. Valeur de description, qui correspondrait à l'emploi prototypique ; p.ex. : *Il faisait beau ce jour-là.*

2. Valeur de durée ; p.ex. : *Les citoyens romains regardaient le commerce et les arts comme des occupations des esclaves : ils ne les exerçaient point* (M. Grevisse, 1980 : 834).
3. Valeur de commencement dans le passé, quand le locuteur conceptualise un événement ou une situation de manière à voir leur phase initiale dans le passé sans pourtant considérer leur fin ; p.ex. : *J'étais malade, et toi, tu appelais le médecin* ou *Je voulais te demander un service* ou encore *Comme il aimait bien sa mère !* (M. Grevisse, 1980 : 837).
4. Valeur de nouvel état, quand le locuteur met l'accent sur le fait d'immobiliser l'action déjà achevée ; p.ex. : *Louis XIV se mariait deux ans après* (M. Grevisse, 1980 : 835).

Schéma 1

Le schéma sémantico-cognitif de l'imparfait



Avec l'enregistrement séquentiel, on aurait affaire à :

1. Valeur de processus imperfectif, qui correspond à l'emploi prototypique ; p.ex. : *Marie faisait la vaisselle, quand Pierre est entré.*
2. Valeur d'hypothèse ; p.ex. : *Si j'avais des ailes, je volerais.*
3. Valeur de répétition ; p.ex. : *Je faisais du vélo tous les jours.*
4. Valeur de tentative de l'achèvement échoué ; p.ex. : *Les pleurs qu'il retenait coulèrent sur son visage* (M. Grevissé, 1980 : 834).
5. Valeur d'irréalité ; p.ex. : *Un pas de plus, elle tombait* (M. Grevissé, 1980 : 836).

Les flèches rendent compte du rapport unidirectionnel entre les valeurs prototypiques et les valeurs non-prototypiques de l'imparfait.

En ce qui concerne l'invariant sémantique, nous adoptons la définition proposée par J.-P. Desclés (1997) selon laquelle il est question de la borne de droite temporelle ouverte. Cela veut dire que chaque valeur de l'imparfait se caractériserait par le manque d'achèvement dans le temps.

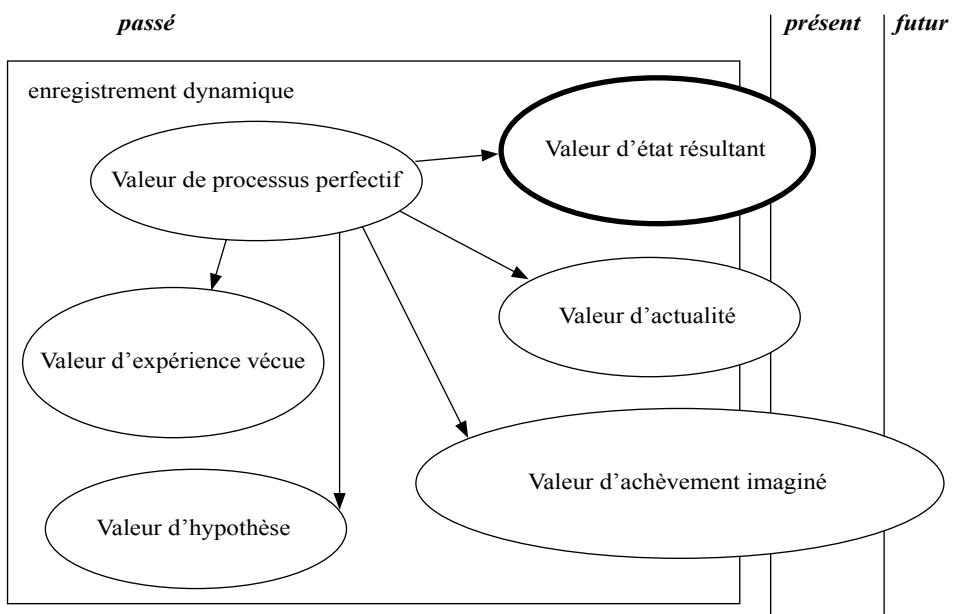
Pour résumer nous dirions que la catégorie grammaticale *imparfait* serait une structure sémantico-conceptuelle ayant le profil du temps passé et organisée en sous-catégories fondées sur deux valeurs prototypiques selon le type d'enregistrement. Ce sont : la valeur descriptive et la valeur de processus imperfectif. Il existerait aussi l'invariant sémantique de l'imparfait, à savoir la borne de droite temporelle ouverte, c'est-à-dire l'absence de phase finale (cf. K. Kwapisz-Osadnik, 2003). Une analyse dite cognitive de l'imparfait en forme d'un schéma sémantico-cognitif qui démontre l'organisation interne de la catégorie et fondée sur les notions de prototype et d'invariant sémantique permet d'avoir une vue d'ensemble sur son emploi, de comprendre sa nature et par conséquent de s'en servir correctement, surtout lorsqu'il est accompagné d'autres temps passés.

Passé composé

La principale propriété du passé composé se fonde sur un rapport avec le moment présent, ce qui est l'héritage de son évolution fonctionnelle. Au Moyen Âge, le passé composé était employé pour présenter un état de chose – il avait la valeur d'accompli du présent. En français moderne, la moitié des valeurs du passé composé sont interprétées comme ayant des « traces » dans le présent : *J'ai bien mangé* correspond à *Je suis rassasié, je n'ai plus faim*. Au XVI^e siècle, H. Estienne a formulé une loi appelée par M. Perrin (2001 : 127) la loi des 24 heures, selon laquelle il faut le passé simple avant les 24 heures et le passé composé pour parler des événements qui ont eu lieu pendant ces 24 heures. Puisque le monde évolue, et l'homme notamment, des changements dans le fonctionnement des catégories grammaticales sont inévitables : le passé simple a disparu presque complètement en français oral et le passé composé exprime les faits détachés du présent (cf. schéma 2).

Schéma 2

Le schéma sémantico-cognitif du passé composé



On observe que la valeur d'état résultant serait prototypique pour la catégorie du passé composé ; p.ex. : *Je me suis cassé la jambe* ; *Maintenant que vous avez lu l'article...*

Les autres valeurs, non-prototypiques, correspondent aux emplois suivants :

1. Valeur de processus perfectif ; p.ex. : *J'ai habité à Paris pendant trois ans.*
2. Valeur d'expérience vécue ; p.ex. : *Longtemps, je me suis couché de bonne heure* (Proust in : M.-J. Reicher - Bégin, 1990 : 101).
3. Valeur d'hypothèse ; p.ex. : *Si tu as fini de regarder le film, va acheter du pain !*
4. Valeur d'actualité ; p.ex. : *César a vaincu Vercingétorix à Alesia* (M.-J. Reicher - Bégin, 1990 : 101).
5. Valeur d'achèvement imaginé ; p.ex. : *J'ai terminé dans un instant* ; *J'ai fini, je peux rentrer chez moi.*

Il est à noter que toutes les valeurs du passé composé se réalisent avec l'enregistrement dynamique de la scène, c'est-à-dire sont liées à la conceptualisation séquentielle, ce qui explique la direction des flèches qui partent toutes de la valeur de processus perfectif.

L'invariant sémantique serait défini par les bornes temporelles fermées : le fragment de réalité correspondant au contenu de la proposition est conçu

comme un processus perfectif car délimité dans le temps. Comme l'explique R. Langacker (1987 : 142), « ses points limites se trouvent inclus dans le champ du prédicat dans le domaine temporel ».

Pourtant, comme nous le verrons dans la partie qui suit, apparemment il n'y a aucune différence dans le fonctionnement du passé composé et du passé simple.

Passé simple

Le passé simple est le temps employé, lorsque le locuteur veut accentuer l'aspect dynamique d'un événement accompli et achevé par rapport à la réalité actuelle. Le passé simple sert donc à souligner une rupture avec le présent du locuteur, ce qui marque son désengagement pour ce qui regarde le contenu de son énoncé.

Notre proposition du schéma sémantico-cognitif de la catégorie en question (schéma 3) contient cinq valeurs, toutes se réalisant pendant l'enregistrement dynamique de la réalité. Ce sont :

1. Valeur de processus perfectif, qui correspond à l'emploi prototypique ; p.ex. : *César conquit la Gaule au I^{er} siècle avant Jésus Christ ; Il marcha trente jours et trente nuits* (M. Grevissé, 1980 : 838).
2. Valeur de fiction, utilisée dans les contes et les romans ; p.ex. : *Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants ; En approchant de son usine, le père Sorel appela Julien de sa voix de stentor : personne ne répondit* (Stendhal in : M.-J. Reichler-Bégin, 1990 : 100).
3. Valeur de répétition ; p.ex. : *Chaque fois, dans mes rêveries, je vous vis prendre le voile, je vous entendis me dire adieu, et je ne pleurai point* (M. Grevissé, 1980 : 838).
4. Valeur de commencement ; p.ex. : *Elle aimait les romans de Walter Scott* (M. Reichler, J.-Ch. Pélitat et R. Rioul, 2001 : 304) ; *Elle fut belle*.
5. Valeur de vérité générale ; p.ex. : *Souvenez-vous bien qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien* (M. Grevissé, 1980 : 838).

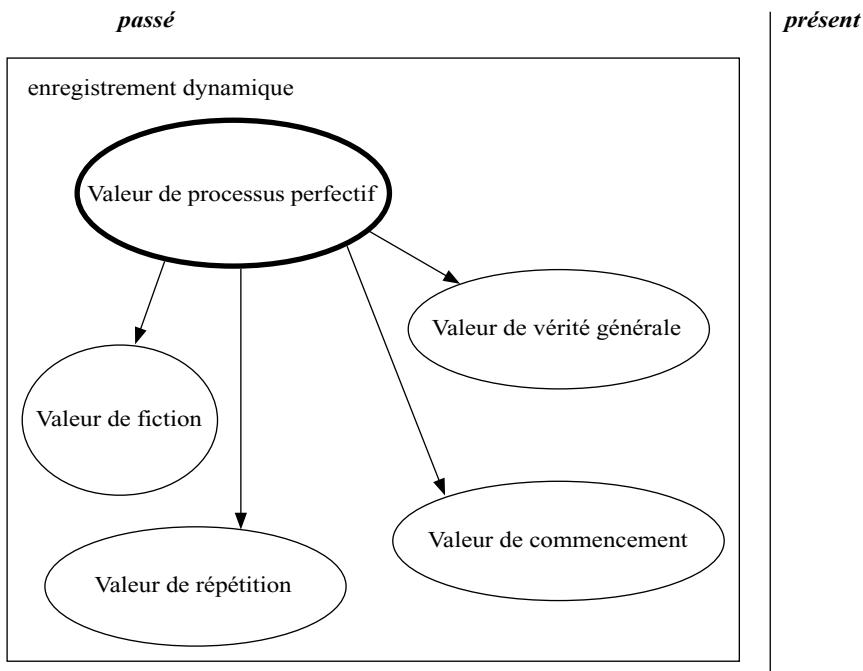
Le schéma et les exemples présentés ci-dessus démontrent que l'emploi du passé simple n'a aucun rapport avec le moment de l'énonciation identifié au présent. Le fait que les formes du passé simple sont le plus souvent à la troisième personne, qui n'est pas celle du locuteur, traduit le caractère « dépersonnalisé » du passé simple (cf. E. Benveniste, 1966).

C'est grâce à l'invariant sémantique qu'on peut saisir la différence entre le fonctionnement du passé simple et du passé composé. Même si dans les deux cas les bornes temporelles sont fermées, ce qui signifie que l'événement est conçu ponctuellement, de façon délimitée dans le temps, le point différentiel serait la position du locuteur par rapport au contenu propositionnel. Pour le passé simple il serait question de la position non engageante du locuteur, car il n'y a pas de liens entre lui et l'événement qu'il rapporte. Pour

le passé composé l'invariant sémantique correspondrait à la formule suivante : la position engageante du locuteur par rapport au fragment de réalité conceptualisé comme passé. Il est intéressant de voir ces deux temps dans une seule phrase : *J'ai rencontré M. Legrand, qui fut mon professeur d'histoire* (M.-J. Reichler - Begulin, 1990 : 101). La proposition organisée autour du passé composé est le signe de l'engagement du locuteur dans la situation conceptualisée, par contre le choix du passé simple dans la deuxième proposition témoigne de son attitude distanciative, c'est-à-dire non engageante envers ce qui est énoncé.

Schéma 3

Le schéma sémantico-cognitif de passé simple



Plus-que-parfait

Le plus-que-parfait représente les valeurs suivantes (schéma 4) :

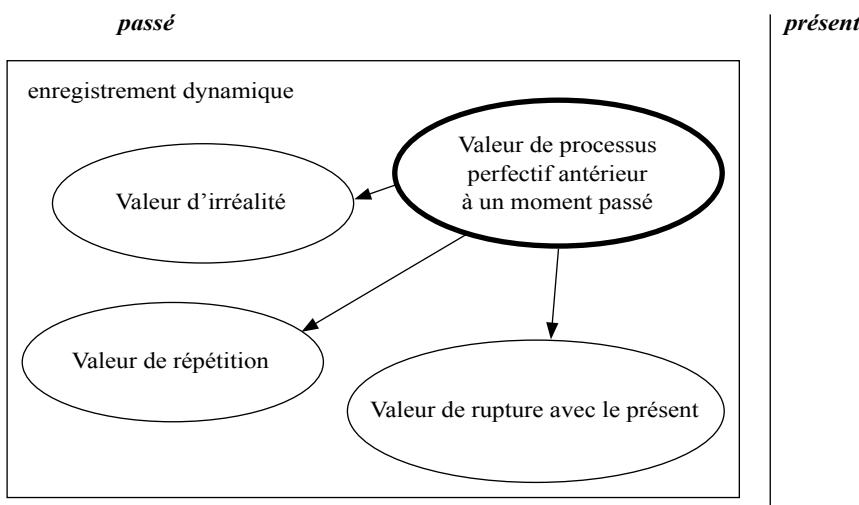
1. Valeur de processus perfectif antérieur à un autre processus ou état passés qui ne doivent pas être nécessairement exprimés ; p.ex. : avec un repère passé explicite – *Quand il avait fini, le brave homme se levait, scrutait le ciel d'un air inquiet ; Un moment plus tard, le vieil homme avait fini. Il se leva* (M.-J. Reichler - Begulin, 1990 : 104) ; *Elle disait (a dit) qu'elle avait perdu ses lunettes à l'école* ; avec un repère passé implicite – (Julien a vu / vit M. Legrand) *Julien n'avait jamais vu un être aussi bien*

vêtu (M. Riegel, J.-Ch. Pellaat et R. Rioul, 2001 : 311) ; *Je m'étais juré de ne plus le voir* (et puis j'ai flanché) (J. Montréal, 1992 : 59). Cette valeur serait considérée comme prototypique.

2. Valeur d'irréalité du passé ; p.ex. : *Si j'avais eu de l'argent ! (j'aurais acheté les Tournesols de Van Gogh)* (M. Riegel, J.-Ch. Pellaat et R. Rioul, 2001 : 311) ; *Moi, j'étais le gendarme, et toi, tu avais volé une voiture* (M. Grevisse, 1980 : 843).
3. Valeur de répétition ; p.ex. : *Tous les jours quand il avait déjeuné, il faisait une promenade* (J. Hause, 1991 : 744).
4. Valeur de rupture avec le moment présent ; p.ex. : *J'étais venu pour vous demander un grand service* (mais ne traitez pas ma présence devant vous comme une obligation de me rendre ce service ; peut-être ne le pouvez-vous pas) ; *Dès cette époque j'avais compris qu'il ne faut pas trop demander* (J. Hause, 1992 : 744) (cela ne veut pas dire que ce soit toujours actuel et que je ne demande plus de service).

Schéma 4

Le schéma sémantico-conceptuel du plus-que-parfait



La direction des flèches démontre que toutes les valeurs ont recours aux événements déjà achevés au moment de l'énonciation et sans aucun rapport avec le présent. Par conséquent, on pourrait définir l'invariant sémantique comme antériorité d'un fait accompli (les bornes temporelles fermées) par rapport à un autre fait ou état passé ou présent.

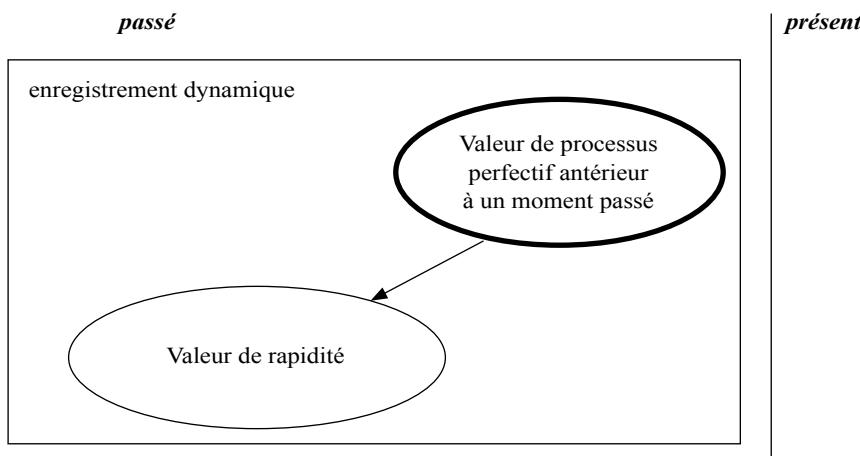
Toutefois, on pourrait dire la même chose sur l'emploi du passé antérieur.

Passé antérieur

L'emploi du passé antérieur est généralement lié à l'emploi du passé simple. Il joue à peu près le même rôle que le plus-que-parfait, à savoir exprimer la relation d'antériorité par rapport à un autre fait ou état passés. Comme dans le cas du passé composé et du passé simple dont les valeurs étaient comparables, il faudrait chercher l'explication de leurs natures diverses à l'aide de la notion d'invariant sémantique.

Schéma 5

Le schéma sémantico-cognitif du passé antérieur



La valeur de processus perfectif antérieur à un moment passé, qui serait prototypique, se manifeste dans les exemples suivants : *Dès qu'il eut fini, il se leva* (J. H a n s e, 1992 : 711) ; *Quand ils furent arrivés au milieu du boulevard, ils s'assirent, à la même minute, sur le même banc* (M. R i e g e l, J.-Ch. P e l l a t et R. R i o u l, 2001 : 312) ; *Il était mort au mois de mai dernier, à Tahiti où il vivait après qu'il nous eut quittés* ; *Après que Jacques fut reparti, je me suis agenouillé près d'Amélie* (M. G r e v i s s e, 1980 : 841).

La valeur de rapidité caractérise les événements conçus ponctuellement dans leur brièveté ; p.ex. : *Le chien affamé eut vite mangé* (M. R i e g e l, J.-Ch. P e l l a t et R. R i o u l, 2001 : 311) ; *Ils eurent rapidement compris la cause de son malaise* ; *En vingt secondes il eut démonté la roue* (J. H a n s e, 1991 : 711).

À partir du schéma présenté ci-dessus, nous pouvons observer que le passé antérieur ne réalise pas les valeurs de répétition, d'irréalité du passé et de rupture avec le présent, toutes les trois propres au plus-que-parfait. Par contre le plus-que-parfait n'a pas la valeur de rapidité. C'est la valeur de processus perfectif antérieur à un moment passé, qui est commune aux deux temps et prototypique dans les deux cas.

Comme nous l'avons déjà remarqué, pour bien comprendre le fonctionnement des temps, il faut essayer de déterminer leur invariant sémantique. Le passé antérieur aurait l'invariant sémantique défini par l'idée d'accomplissement rapide (ou de rapidité de l'accomplissement).

Il reste encore le **passé surcomposé**, qui pose beaucoup de problèmes aux linguistes, déjà au niveau classificatoire. Les uns (cf. p.ex. M. Grevissé, 1980 ; J. Halsé, 1991) en parlent dans les chapitres consacrés au passé antérieur, les autres (cf. p.ex. M. Riegel, J.-Ch. Pellaat et R. Riol, 2001) l'ignorent complètement. L'opinion que le passé surcomposé est un temps passé autonome a très peu d'enthousiastes (cf. p.ex. R. Langagne, 1995). En général, cette catégorie sert à remplacer le passé antérieur dont le recul est lié à celui du passé simple et normalement, il apparaît en rapport avec le passé composé ; p.ex. : *Aussitôt que j'ai eu envoyé mon paquet, j'ai appris une triste nouvelle ; Je n'ai pas eu plutôt lâché cette parole que je m'en suis mordu la langue* (J. Halsé, 1991 : 711) ; *À peine ai-je eu manifesté l'intérêt que je prenais à l'histoire de ces fondations que l'archiviste passionné se révéla en effet* (M. Grevissé, 1980 : 842).

M. Grevissé (1980 : 840) parle aussi de l'emploi du passé surcomposé au lieu du passé composé dans certains dialectes méridionaux ; p.ex. : *Mais comment que tu en as eu entendu causer, toi, de Méséglise ? ; La vigne, ça a eu payé ! Mais ça paye plus... .*

Étant donné que le passé surcomposé exprime l'antériorité par rapport à un autre événement qui est généralement au passé composé et qu'il met en évidence l'achèvement brusque de l'événement qu'il représente, c'est-à-dire la rapidité d'accomplissement, le schéma sémantico-cognitif que nous proposons, aurait la forme présentée dans le schéma 6.

Le problème devant lequel nous nous trouvons est celui de définir l'invariant sémantique du passé surcomposé. Ne s'agirait-il pas tout simplement de l'accomplissement d'événements passés (les bornes temporelles fermées) ? Nous laisserons la question ouverte.

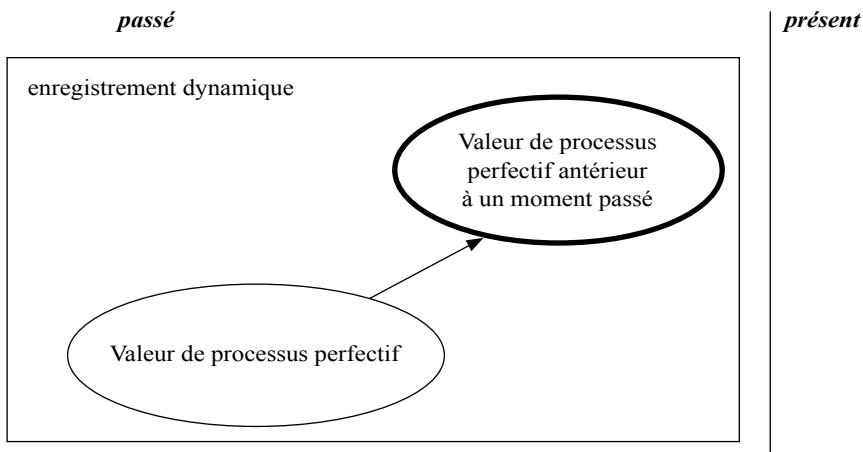
Cependant, nous tenterons encore de formuler une hypothèse quant à l'apparition de cette catégorie et plus généralement, quant au fonctionnement des formes des temps passés en français.

Il est certain que l'homme utilise la langue de façon naturelle et intuitive. Il conceptualise un fragment de réalité, c'est-à-dire qu'il construit tout d'abord une scène représentant tous les rapports entre les éléments qui la constituent. Cela veut dire qu'il donne un relief interprétatif fondé entre autres sur la façon d'enregistrer la scène (nous avons distingué l'enregistrement statique et l'enregistrement dynamique, notions empruntées à R. Langacker (1987)). Puis, il compose la proposition reflétant cette image mentale. Il choisit parmi les catégories linguistiques, ou bien il les modèle selon ses besoins de s'exprimer, pour former son énoncé de façon adéquate à ce qu'il pense. S'il veut

révéler le caractère dynamique de la scène, il use des formes courtes. Quand son intention est d'accentuer l'effet de rapidité de l'événement, il choisit, ou bien crée, des formes composées de plusieurs éléments courts. Et c'est le cas du passé surcomposé. Par contre l'état ou le processus imperfectif seraient exprimés avec des formes longues, ce qui permet d'obtenir cet effet de durée.

Schéma 6

Le schéma sémantico-cognitif du passé surcomposé



Avant de conclure cet article, il nous semble intéressant de rappeler encore l'avis de H. Weinhrich (1989) sur les temps passés en français. Selon lui, ce qui les différencie, c'est un ensemble de traits sémantiques. Ainsi, par exemple l'imparfait se caractérise par les deux traits, celui de *récit* et celui de *topicalisation*, le passé simple possède les traits *récit* et *focalisation*, le passé composé est formé par *commentaire* et *rétrospective*, le plus-que-parfait a les traits de *rétrospective* et de *topicalisation* et le passé antérieur résulte de *focalisation*, *rétrospective* et *récit*. Bien que cette conception ne convainque pas parce que son auteur ignore beaucoup de nuances d'emploi des temps, elle mérite d'être mentionnée. La présence ou le manque de traits dans la définition des temps est une tentative de recherches des différences entre le fonctionnement des temps dans un système linguistique quelconque.

3. L'analyse des temps passés que nous avons proposée, a révélé plusieurs aspects de cette tâche compliquée. Tout d'abord, nous avons pu observer que l'étude de la langue, des catégories la constituant est liée au fonctionnement du cerveau et dépend du milieu culturel et de l'expérience individuelle de l'homme. Ensuite il est impossible de ne pas remarquer qu'une bonne visualisation des catégories permet de mieux comprendre les mécanismes linguis-

tiques et en conséquence d'utiliser la langue de façon plus consciente et précise. Ainsi est-on capable de tout exprimer en évitant des malentendus. Donc la contribution des recherches en neurosciences, en informatique et surtout en psychologie est appréciable, lorsqu'on veut connaître la nature et le fonctionnement de la langue.

Le rôle du linguiste serait alors une élaboration complète et facile à comprendre d'une description subtile des phénomènes linguistiques, aussi bien lexicaux que grammaticaux. En d'autres termes, il doit « faire émerger les schèmes et les invariants », comme dit J.-P. Desclés (1999 : 228). L'importance de ce travail est énorme non seulement parce qu'il permettra de découvrir et de comprendre la structure de la langue et dans la suite la structure de nos pensées, mais également il ouvrira une nouvelle voie dans l'enseignement des langues étrangères. En prenant en considération les facultés cognitives de l'homme, celle de percevoir globalement la réalité, celle de construire les images ou les schémas plus ou moins abstraits la représentant et celle de catégoriser les connaissances dans une langue donnée sans négliger l'influence du milieu culturel et du vécu, le linguiste aurait la possibilité de reconstruire la langue sous forme de schémas et l'enseignant, en se servant de ces schémas, serait capable d'expliquer mieux et plus efficacement les phénomènes propres à une langue enseignée. Aussi l'étudiant aurait moins de problèmes à les comprendre et mémoriser.

Bien sûr, l'étude présentée ci-dessus est loin d'être exhaustive. Nous sommes consciente qu'elle nécessite d'être revue et complétée. Pourtant l'idée de présenter les catégories linguistiques comme modèles (ou schémas) avec leurs emplois prototypiques et en définissant l'invariant sémantique, ce qui permet de voir les différences d'emploi, nous a attirée par son dynamisme, lisibilité et globalité. Selon nous, c'est l'une des meilleures méthodes, car très efficace, de pénétrer dans la structure de la langue, de pouvoir la comprendre, de l'employer correctement et dans le cas de l'enseignement ou de l'apprentissage, de mémoriser plus vite et de façon solide et durable.

Références

- Banyś W., Desclés J.-P., 1997 : « Dialogue à propos des invariants du langage ». In : *Études Cognitives*. Vol. 2. Warszawa, SOW.
- Barbazan M., 2006 : *Le temps verbal. Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*. Toulouse, Press Univ. de Mirail.
- Benveniste E., 1966 : *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.
- Buzan T., [1993] 1998 : *Mapy Twoich myśli*. Warszawa, Ravi.

- Chollet I., Robert J.-M., 2000 : *Exercices de grammaire française*. Paris, Didier.
- Darras B., 1998 : « L'image, une vue de l'esprit : étude comparative de la pensée figurative et de la pensée visuelle ». *Recherches en communication*, 9.
- Dąmbrowska - Prokrop U., 1994: *Nowa gramatyka języka francuskiego*. Częstochowa-Kraków, Educator/Viridis.
- Denis M., 1998 : « Imagerie mentale ». In : *Vocabulaire de sciences cognitives*. Paris, PUF.
- Desclés J.-P., 1990 : *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. Paris, Hermès.
- Desclés J.-P., 1999 : « Au sujet de la catégorisation verbale ». In : *Faits de Langues*. Paris, Ophrys.
- Fauconnier G., 1984 : *Espaces mentaux*. Paris, Éd. de Minuit.
- Fauconnier G., 1991 : « Subdivision cognitive ». *Communications*, 53.
- Fillmore C., 1977 : « Scenes-and-frames semantics ». In : *Linguistic Structures Processing*. Amsterdam, North Holland.
- Gosselin L., 2005 : *Temporalité et modalité*. Bruxelles, De Boeck.Duculot.
- Grevisse M., 1980 : *Le Bon Usage*. Paris-Gembloix, Duculot.
- Hanse J., 1991 : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français*. Paris-Louvain, Duculot.
- Johnson-Laird P., 1983 : *Mental Models : Towards a Cognitive Science of Language, Inference and Consciousness*. Cambridge, Harvard University Press.
- Kleiber G., 1990 : *La sémantique du prototype*. Paris, PUF.
- Kosslyn S., 1980 : *Image and Mind*. Cambridge, Harvard University Press.
- Kwapisz-Osadnik K., 2003 : « La linguistique cognitive et l'enseignement des langues étrangères. Le cas de trois temps passés en français ». W : H. Miatluk, K. Bogacki, H. Komorowska, red. : *Problemy lingwistyki i nauczania języków obcych*. Białystok, Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymostku.
- Labéau E., 2002 : « L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère ». In : P. Larrivé, éd. : *Travaux de linguistique*. Vol. 45. Bruxelles, Duculot.
- LAGANE R., 2001 : *Difficultés grammaticales*. Paris, Larousse.
- Lakoff G., 1987 : *Women, Fire and Dangerous Thinks*. Chicago, London, The University of Chicago Press.
- Langacker R., 1987 : *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R., 1995 : *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin, UMCS.
- Leeman-Bouix D., 2003 : *Grammaire du verbe français*. Paris, A. Colin.
- Minsky M., 1975 : *A Framework for representing knowledge. The psychology of computer vision*. Mc Graw Hill.
- Montredon J., 1992 : *Imparfait et compagnie*. Paris, Larousse.
- Quillian M.R., 1968 : « Semantic memory ». In : M. Minsky, éd. : *Semantic information processing*. Cambridge Mass.
- Reichler-Bégulin M.-J., 1990 : *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*. Lausanne.
- Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R., 2001 : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.

- Saussure de F., 2003 : *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles, De Boeck.Duculot.
- Schank R., Abelson R., 1977 : *Scripts, Plans, Goals and Understanding*. Hillsdale N.J., L. Erlbaum.
- Sowa J., 1992 : « Conceptual Graphs Summary ». In : T. Nagle, J. Nagle, L. Gerholz, P. Ekluud, eds. : *Conceptual Structures*. New York, E. Horwood.
- Weinrich H., 1989 : *Grammaire textuelle du français*. Paris, Didier-Hachette.